











Mesdames, Messieurs les Présidents de Club,

L'ensemble des membres du bureau et les entraîneurs de l'USF Patinage Artistique ont le plaisir de vous inviter à participer à :

COUPE DE FONTENAY 2024

COMPETITION REGIONALE

Qui se déroulera le Samedi 13 Janvier et le Dimanche 14 Janvier 2024

Patinoire Salvador Allende 6 avenue Charles Garcia 94120 **FONTENAY SOUS BOIS**

















Cette compétition de patinage artistique est ouverte aux clubs affiliés à la Fédération Française des Sports de Glace, sous l'égide de la FFSG et de la Ligue Île-de-France de Patinage Artistique.

Elle est réservée aux patineurs de la Filière :

Régionale: A, B, C, D - R1/R2 - Adultes

<u>Catégories Dames et Messieurs</u>: Poussins - Benjamins - Minimes - Novices - Juniors/Seniors - Adultes toutes catégories

Ainsi qu'aux patineurs de la zone IDF – Centre :

Filière Fédérale: Novices – Juniors – Seniors (Dames – Messieurs)

Filière Nationale: Poussins - Benjamins - Minimes (Dames- Messieurs - Couples)

Elle est support de médailles jusqu'à la pré-bronze.

Vous trouverez ci-joint toutes les informations utiles pour votre inscription :

- Renseignements généraux (dates, modalités d'inscription, ...)
- Bulletin d'inscription

Nous nous tenons à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

Dans l'attente du plaisir de vous accueillir, nous vous présentons nos sportives salutations.

L'équipe de l'USF Patinage Artistique













DATES à RETENIR

Date limite d'inscription Lundi 27 Novembre 2023

Date limite de réception du règlement Lundi 04 Décembre 2023

Musique Samedi 23 Décembre 2023

Tirage au sort Une semaine avant la compétition Compétition Samedi 13 et Dimanche 14 janvier 2024

CATEGORIES et FILIERES

<u>Filière Régionale</u>: A, B, C, D - R1/R2 – Adultes

<u>Catégories Dames et Messieurs :</u> Poussins - Benjamins - Minimes - Novices – Juniors/Seniors – Adultes toutes catégories

Ainsi qu'aux patineurs de la zone IDF – Centre :

Filière Fédérale: Novices – Juniors – Seniors (Dames – Messieurs)

Filière Nationale: Poussins – Benjamins – Minimes (Dames- Messieurs – Couples)

REGLEMENT ADMINISTRATIF

- Les patineurs devront être en possession, le jour de l'inscription, d'une licence compétition ou d'une extension en patinage artistique délivrée par la Fédération Française des Sports de Glace (FFSG) pour la saison 2023-2024. Attention, aucune inscription pour des patineurs non licenciés ne pourra être acceptée.
- Les compétiteurs s'engagent à respecter les horaires et devront être présents à la patinoire
 45 minutes avant le début des épreuves, ce temps d'avance peut être maintenu dans le déroulé de la compétition.
- Le club organisateur assurera un accueil à l'entrée de la compétition. Les patineurs participants et les officiels sont invités à se faire enregistrer dès leur arrivée sur le site.
- Les clubs s'attacheront à tenir à jour les feuilles de contenus de programmes de leurs patineurs en saisissant les éléments sur le site de la CSNPA au plus tard 14 jours avant le début de la compétition.
- Le club organisateur ou les organisateurs de la compétition déclinent toute responsabilité en cas d'accidents ou de dommages survenus à l'encontre des patineurs ou officiels les accompagnants. Les patineurs, leurs familles et encadrants assument tout risque de préjudice moral ou corporel en rapport avec la compétition et renoncent à engager toute poursuite à l'encontre du club organisateur ou de ses dirigeants.
- Les réclamations sont définies et réglementées par le règlement général des officiels d'arbitrage.
- Les personnes participant à une compétition doivent respecter les règles et dispositions applicables, descriptions d'activités, charte d'éthique, codes et autres règles de conduite prescrite par la FFSG.
- Les patineurs qui prennent part à une compétition et leurs accompagnateurs sont tenus d'obéir aux instructions des officiels d'arbitrage en charge de la compétition.















Les musiques devront être envoyées à l'avance par mail à <u>com@us-fontenay.com</u> en pièce jointe ou à l'aide d'un lien de téléchargement pour plusieurs fichiers (Ex : wetransfer) au plus tard le **Samedi 23 Décembre 2023**

Le nom des fichiers musicaux dans cet e-mail doit être au format :

Division Catégorie Sexe NOM Prénom (Ex : R2 Novice Messieurs DEGLACE Axel.mp3). **Néanmoins le patineur devra prévoir <u>un support numérique</u>** (clé USB, téléphone, tablette, ...) avec la seule musique de son programme.

REGLEMENT TECHNIQUE

- Pour toutes les catégories : Règlement CSNPA 2023 2024
- Lors de la compétition, les licences peuvent être demandés.

MODALITES D'INSCRIPTION ET DE PAIEMENT

Le nombre de participants par club n'est pas limité. Le comité d'organisation se réserve le droit de refuser les inscriptions dès que le nombre de 180 programmes pour le week-end sera atteint.

Les inscriptions seront traitées dans l'ordre d'arrivée et nous appliquerons les priorités suivantes :

Priorité 1 :

A/B/C/D - R1/R2 - Adultes Zones IdF Centre

Priorité 2 :

A/B/C/D - R1/R2 - Adultes Autres Zones

Priorité 3:

Zone IdF Centre Filière Fédérales (Novices - Juniors - Seniors / Dames et Messieurs), puis Filière Nationale (Poussins - Benjamins - Minimes / Dames, Messieurs et Couples)

Priorité 4:

Autres zones suivant places disponibles et inscriptions en attente

Pour que les inscriptions soient considérées complètes, les clubs doivent remplir avec précision le formulaire joint au présent règlement et indiquer clairement le nom, prénom et coordonnées du correspondant chargé des inscriptions dans leur association.

Les inscriptions ne seront validées définitivement qu'à réception du règlement financier. Le non-paiement intégral des inscriptions entraînera la désinscription des patineurs du club concerné.

Les droits versés restent définitivement acquis au club organisateur. **Aucun remboursement** ne sera effectué en cas de forfait (y compris sur présentation d'un certificat médical). Les forfaits sont à signaler dès leur connaissance au club organisateur par mail.













La liste des patineurs devra nous parvenir avant le : 27 Novembre 2023

- par mail: usfpatinageartistique@gmail.com

- ou par courrier à : Lurdes MARTINS

46 Avenue Rabelais

94120 Fontenay sous Bois

Le montant de l'inscription est fixé à 47 euros par participant.

Le règlement est à adresser avant le : 04 Décembre 2023

- par chèque du club uniquement, libellé à l'ordre de USF PATINAGE ARTISTIQUE Adresse postale : MARTINS Lurdes 46 avenue Rabelais 94120 Fontenay sous Bois

- ou par virement bancaire sur le compte suivant en précisant le nom de votre club



RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Code Banque	Code guichet	Code BIC
10107	00222	BREDFRPPXXX
Numéro de compte 00021883979	Clé 14	

USF PATINAGE ARTISTIQUE GLACE

4 B AVENUE CHARLES GARCIA 94120 FONTENAY SOUS BOIS

Domiciliation

BRED FONTENAY MAIRIE

Numéro de compte bancaire international :

FR76 1010 7002 2200 0218 8397 914

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Pour toute question complémentaire, veuillez nous contacter à l'adresse Email suivante : <u>usfpatinageartistique@gmail.com</u>

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

Pour toute question technique, veuillez nous contacter à l'adresse Email suivante : <u>usfpatinageartistique@gmail.com</u>















RESTAURATION

Sur place, un bar sera à votre disposition avec boissons chaudes, froides, sandwichs, snacking...

ACCES

Patinoire Salvador Allende 6 Avenue Charles Garcia 94120 FONTENAY SOUS BOIS





















EN TRANSPORT :

RER A VAL DE FONTENAY RER E VAL DE FONTENAY 5 MINUTES A PIED DE LA PATINOIRE

EN VOITURE :

A86 SORTIE 18

Pour le stationnement, parking du centre commercial AU SHOPPING VAL DE FONTENAY

Accès parking supérieur du centre commercial par l'avenue Charles Garcia



Accès à la patinoire en bas des escaliers

















HEBERGEMENT

Hotel Mercure Paris Val de Fontenay Avenue des Olympiades 94120 Fontenay sous Bois

Ibis Styles Paris Val de Fontenay 2/4 Avenue du Val de Fontenay 94120 Fontenay sous Bois













